**DECLARATION DE VACANCE D'UN EMPLACEMENT SUR LE DOMAINE PUBLIC DE LA VILLE DE RENNES**

***Occupation de courte durée***

L'Article L. 2122-1-1 du Code général de la Propriété des Personnes Publiques autorise l'attribution d'autorisations d'occupation temporaire en procédant à une publicité préalable sans mise en concurrence, "lorsque l'occupation est de courte durée".

Cette déclaration de vacance s'inscrit dans ce cadre dans les conditions suivantes :

|  |  |
| --- | --- |
| **ACTIVITE ENVISAGEE** | Événementiel culinaire de type halle gourmande et festive ayant vocation à renforcer l'attractivité de la Criée Marché Central et de conforter le pôle alimentaire du Centre-Ville de Rennes |
| **LIEU ET SURFACE** | Parking de la Criée – Marché Central  Place Honoré Commeurec |
| **DUREE DE L'OCCUPATION** | 1 dimanche par mois à compter de septembre 2024 et jusqu'au 30 juin 2025, hors mois de décembre et janvier |
| **MONTANT DE LA REDEVANCE** | * Parking de la Criée : montant de la redevance calculée à partir d'un forfait voté en juin 2022 au Conseil Métropolitain. À titre indicatif, le tarif prévisionnel pour 2024 était fixé à 396 € par évènement. * Place Honoré Commeurec : 53.85€ par Food truck/évènement pour l'année 2024 |
| **DATE DE CONTRACTUALISATION DE LA CONVENTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE** | 13 juillet 2024 |

* ***Service gestionnaire :*** *Direction : "économie, Emploi, Innovation", Service : "Commerce & Tourisme"*

**Le dossier doit être :**

* Soit envoyé par courriel, la date de réception faisant foi (sous forme d’un fichier PDF unique) à l'adresse mail suivante : [commercetourismerennes@rennesmetropole.fr](mailto:commercetourismerennes@rennesmetropole.fr),
* Soit envoyé par courrier, le cachet de la poste faisant foi, à Hôtel de Rennes Métropole, Direction : *"économie, Emploi, Innovation"*, Service : *"Commerce & Tourisme"* – 4 avenue Henri Fréville – 35 000 Rennes,
* La date limite de dépôt du dossier est fixée au lundi 1er juillet 2024,
* Tout dossier incomplet ou hors délai sera automatiquement rejeté,

Toute demande de renseignement doit être adressée par courriel à l'adresse suivante : [commercetourismerennes@rennesmetropole.fr](mailto:commercetourismerennes@rennesmetropole.fr).